



Mairie de La Rivière- Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 08 novembre 2013

Sur convocation du 31 octobre 2013

***Etaient absente Mme Marjorie PARRIAUX et
excusée Mme Véronique DROMARD***

Secrétaire de Séance : M Emmanuel REDOUTEY

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Bâtiments et chemins / urbanisme

- Garage communal : beaucoup de travaux sont à réaliser à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. Ces aménagements seront réalisés en partie par l'employé de commune en fonction de ses disponibilités.
- Le logement situé au-dessus de la Poste est loué par Monsieur Morey. L'appartement libéré par Anne Laure Bressand est désormais loué par Marion Planet.
- Accès handicapé aux bâtiments communaux : quelques travaux sont encore à réaliser pour rendre tous les bâtiments accessibles aux personnes handicapées, notamment sur le bâtiment mis à disposition de l'association la boule riparienne.

Gestion de la forêt

- Le marquage de 350 m³ de bois parcelle 8 a été réalisé afin de financer les deux parcelles boisées que la commune souhaite acquérir.
- Une demande de devis est en cours pour la réfection du chemin de la croix de la bêche.

Communication / Information

- La commission travaille sur le R'virat dont l'édition est prévue pour la fin d'année.

Environnement / cadre de vie

- Acquisition de matériel pour la nouvelle mairie : besoin d'un petit chariot, d'un porte-manteau pour la salle de réunion et d'un sèche-mains pour les toilettes.

Vie associative

- Gestion de la salle des jeunes : la nouvelle présidente de l'association responsable de la salle est Melle Claire Bertrand.
- Spectacle Justiniana : candidature déposée pour 2015.
- Repas des bénévoles de la randonnée des fruitières le 9 novembre : environ 60 personnes sont inscrites.

III) Urbanisme :

Permis de construire.

- GAEC BRESSAND Luc pour une extension de ferme.

Déclaration préalable

- DELAVENNE Dominique pour la construction d'un bûcher.
- ORLANDO Ernesto pour la pose de panneaux photovoltaïques.

IV) Délibérations

- Remboursement de l'assurance pour le dégât de la chaudière de la maison de l'environnement pour 984,71 Euros.
- Accord pour servitudes ERDF pour enfouissement d'une ligne électrique parcelle ZC 43.
- Assainissement chemin de la glacière et rue sur la grange : le maître d'œuvre a estimé les travaux à 126 000 euros HT. Le conseil donne son accord pour autoriser le maire à continuer les démarches et déposer un dossier de subvention.
- Décision modificative pour budget 2013 : + 2 838 Euros en recettes (article 7311) et en dépenses de fonctionnement (article 739).
- Virement du fonds de concours au SEVAD pour la construction de l'école primaire : le conseil accepte de virer 200 000 euros dans un premier temps et le solde une fois le montant des dépenses connues. Pour rappel, la commune a décidé de prendre en charge 20% du montant de l'investissement à hauteur de 250 000 € maximum.
- Acquisitions de deux parcelles de bois : le conseil valide à l'unanimité l'acquisition des parcelles de bois C874 et D85-86.

V) SPANC

La commission en charge de l'élaboration du règlement concernant l'Assainissement Non Collectif présente le règlement aux membres du conseil : le règlement est validé par l'ensemble des membres du conseil.

VI) Signalisation intérieure mairie

Le conseil accepte d'apposer des plaquettes de signalisation à l'intérieur du bâtiment pour indiquer le secrétariat, les salles de réunion, le pavillon Ramsar, le CPIE et la salle d'exposition.

VII) Demande d'acquisition de terrain communal

Demande de Jean-Louis Drogrey pour acheter du terrain communal en contrebas de la rue de la planche : étant donné que le chemin longeant le Drugeon fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de l'aménagement culturel et touristique du village et que cette parcelle est un lien idéal entre ce chemin et la rue du faubourg de la Planche, Le conseil rejette cette demande à raison de 10 voix contre et 1 abstention. Le maire lui proposera éventuellement une location et lui demandera de faire enlever rapidement les barrières.

VIII) Travaux Eglise

La commune a reçu les devis pour le problème de fuites sur le toit de l'église : la reprise des noues en toiture sud s'élève à 11 002 euros HT. Un dossier de subvention sera déposé auprès du conseil général et de la DRAC. Le conseil accepte que ces travaux soient engagés avant la période hivernale.

IX) CFD / SEVAD

- CFD : révision des statuts. Le conseil accepte la proposition de modification des statuts de la CFD.

- SEVAD : le plan de financement de la construction de l'école a été actualisé à partir des nouvelles données (emprunts, subventions), avec une proposition d'emprunt bancaire sur 15 ans, ce qui permet de réduire les intérêts entre 60 000 et 80 000 €. Le conseil donne son accord pour réaliser un emprunt sur 15 ans au lieu de 20 ans.

Une réunion relative à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires est programmée le mercredi 13 novembre 2013.

X) Questions diverses

- Demande de Monsieur Sorlet pour réduction du prix de la MTL dans le cadre de l'organisation d'un loto au profit de l'EPHAD dans le cadre de l'école Jeanne d'Arc : le conseil refuse afin de ne pas créer de précédent.

- Le chemin qui rejoint la ferme et la maison de Luc Bressand s'appellera désormais « Chemin de La Paule ».

- Inauguration de la mairie : L'inauguration des nouveaux locaux de la mairie est reportée au 21 décembre 2013 (date à confirmer).

X) Informations diverses

- Travaux ERDF : ERDF envisage de réaliser un bouclage moyenne tension entre la station de traitement des eaux usées et le transformateur situé route des Prés. Le tracé de cette ligne souterraine emprunte la rue du Faubourg de la Planche. Le maire propose au conseil d'engager rapidement une réflexion sur l'assainissement de cette rue afin de pouvoir associer dans la mesure du possible ces deux chantiers et ainsi éviter les nuisances à répétitions pour les riverains.

- Sophie Jeannin, secrétaire de mairie actuellement en disponibilité, demande une allocation d'invalidité. Le maire traite cette demande avec l'aide des services du centre de gestion.

- Courrier de la ligue contre le cancer : Par ce courrier, la ligue contre le cancer nous informe que les fonds récoltés courant 2013 s'élèvent à 3 804 euros. Le conseil remercie les bénévoles qui ont effectué la collecte.

- Vœux du maire fixés au dimanche 12 janvier 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

**Le Maire,
Christian VALLET**